IE PRESS
(NEW-YORK)
POUR 1891.

n. Dimanche. Hebdomadaire.
nt. 20 pages, 4 cts. 8 à 10 pages, 2 cents

que Organe Republicain de
Metropole.

URNAL POUR LES MASSES.

DÉ LE 1ER. DÉCEMBRE 1887.

ion de plus de 100,000
PAR JOUR.

Y. PRESS n'est l'organe d'aucune
e tire aucune ficelle et n'a aucune
à assouvir.

mmarquable Succès Journalistique
de New-York.

EST UN JOURNAL NATIONAL.

velles banales, les sensations vul-
blague n'ont pas d'asile dans le

s a la plus brillante page éditori
y est vivide.

AY PRESS est un magnifique jour-
t pages touchant à tous les sujets
quelque intérêt.

s hebdomadaire contient toutes
s les plus importantes parues dans
itions quotidiennes et du dimar-

x qui ne peuvent recevoir l'éditi
IENNE, l'édition HEBDOMADAIRE
admirablement.

e Journal Annonce
n'est pas surpassé à New-York.

THE PRESS
rtée de tous. Le meilleur
cher des journaux publiés
en Amérique.

et Dimanche, un an - $5.00
" 6 mois - 2.50
" 1 mois - .45
seulement, un an - - 3.00
" 4 mois - - 1.00
Dimanche, un an - - 2.00
alre, un an - - - - 1.00

z la circulaire du PRESS.
specimens gratis. Agents de
tout. Commissions généreuses

THE PRESS,
POTTER BUILDING, 38 Park Row
New-York

. LAROSE
le. Auditeur, Syndic
ASSURANCE
(FEU, VIE ET ACCIDENT.)
Rue Rideau
ONE 189.
ections faites promptement.

Plus Importantes Ventes
a l'Encan.
ur le marché du quartier By, le
ot splendide de beaux meubles
. Chevaux, voitures, etc. Sa-
uin à 9.30. A.M. Vente sans
C. LEVEQUE,
Encanteur.
peut visiter les meubles à pré-
on magasin, 71 rue George.

les Beaux Arts
Bank, Coin de la
ellington, Ottawa.
du College de Musique
1er Novembre au 1er Mai
épartement qui comprend le
s la bosse, d'après le modèle
inture et l'aquarelle, les con-
nt de $5.00 par mois, pour le
, et de $2.50 pour le cours
du dessin industriel, d'archi-
achine, etc., surtout utile aux
aux ouvriers en général, $1.0
outure artistique, $1.50 par
A ACHILLE FRÉCHETTE,
Chambre des Communes, ou
aux Professeurs

es et Bijouteries
et de toutes qualités. Seront
our cent au dessous des prix
haque Article est garantie tel
sinon l'argent vous sera remis
EZ, No. 30 rue Rideau, (près
pseurs.) Réparations de Mon-
ges garanties et à des prix

C'EST GRATIS
Pour l'examen. Coupez cette annonce, envoyez-la à notre adresse et nous vous enverrons la montre par express, "C. O. D.", franc de port; nous payons les frais de transport. Vous pouvez l'examiner; si vous ne la trouvez pas telle que décrite ici, laissez-la entre les mains de l'agent; si au contraire, vous en êtes parfaitement satisfait, vous n'avez qu'à payer notre PRIX SPÉCIAL $5.96 et à garder la montre. Une montre comme celle-ci n'a jamais été annoncée sur les journaux auparavant. C'est un MARCHE D'OR qui mérite toute votre attention. Cette montre est fabriquée d'une composition métallique recouverte de deux lames d'or de 18 carats, garantie en tout. Le boîtier, le couvercle, etc., sont gravés à la main, très bien finis et garantis. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS.
Le mouvement imite beaucoup le "Waltham," richement monté sur rubis, vitesse de 18,000 battements à l'heure, pignon et échappement breveté et garanti. Une garantie est envoyée avec la montre pour $5.00 partout ailleurs de C.H., 218 Rue Yonge, Toronto, Can.

UE DE FORCES
ÉMIE CHLOROSE
E FER
RAVAIS
é par les plus grands médecins
passe immédiatement dans
ans occasionner de troubles
reconstitue le sang et lui
eur nécessaire.
Imitations et Contrefaçons.
ne R BRAVAIS imprimé en rouge
CONTRE PHARMACIES.
t 42, Rue Saint-Lazare.

CETTE SEMAINE

Pour les Dentelles Orientales de Couleurs à des réductions immenses de

3, 5, 8 et 10 P.C.

Aussi un Grand lot de

Dentelles Larges

(Flouncing) pour à peine le ¼ du prix. Voyez-les, le bas prix vous surprendra.

Pigeon, Pigeon & Cie

49 & 51 RUE RIDEAU.

PEINTURES
Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles. Supérieures au plus grand nombre. Surpassées par aucune.

W. HOWE.
Fabricant de Peinture.
OTTAWA.

VOYEZ
—LE—
Grand Deballage
—DE—
CHAPEAUX A 25 CTS.
—EN MONTRE CHEZ—
WOODCOCK
316 et 318 Rue Wellington.
Voyez les Pantouffles a 50c.
Voyez les Blouses a 75c.
—CHEZ—
WOODCOCK
Nouveau Magasin de Linge Blanc.
312-314
Rue Wellington

Le "HUB".
VIS-A-VIS LE MUSEE GÉOLOGIQUE
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 RUE SUSSEX, OTTAWA

25 CTS PISO'S CURE FOR 25 CTS
La Meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies.
CONSUMPTION

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 16 JUIN

A 3.35 la séance s'ouvre.

Le greffier donne lecture de quelques pétitions.

M. Mills présente un rapport du comité des ordres permanents.

M. Haggart, Sir Adolphe Caron et M. Bowell deposent sur le bureau de la chambre des réponses à des ordres demandant certains documents.

M. Barron dépose un bill pour modifier de nouveau l'acte des chemins de fer.

M. Dewdney donne avis de motion qu'il proposera après demain que la Chambre se forme en comité général pour considérer la résolution suivante :

"Qu'il est expédient d'autoriser le Gouverneur en conseil à transporter au Club des Patineurs de Québec certains terrains de l'artillerie de la ville de Québec, sujet à telles dispositions et conditions que le Gouverneur en conseil jugera convenables."

A l'appel des ordres du jour, Sir Hector Langevin se lève et dit qu'il a été chargé par l'honorable M. Abbott de lire pour lui à la Chambre le document suivant :

Ayant obtenu la permission de Son Excellence, je désire faire le récit des événements qui ont suivi la mort du regretté Très Honorable Sir John Macdonald. Son Excellence a jugé que l'état des affaires publiques ne nécessitait pas la formation d'un nouveau gouvernement, avant que la tombe fut refermée sur la dépouille de l'ex premier ministre. Le lendemain des funérailles, Son Excellence exerçant sa prérogative constitutionnelle, s'est adressé à Sir John Thompson pour avoir son avis au sujet de la formation d'un nouveau cabinet. Plus tard, pendant la même journée, je fus appelé par Son Excellence, d'après l'avis de Sir John Thompson, et après délibération, j'ai accepté le lendemain a charge que Son Excellence voulait me confier. J'ai consulté alors mes collègues et leur ai demandé rester à la tête des mêmes départements, et avec leur consentement, j'ai recommandé à Son Excellence de les continuer dans leurs charges, ce que Son Excellence a bien voulu sanctionner, ainsi que mon entrée en office comme président du conseil. La vacance, causée par la mort du regretté, de feu le Très Honorable Sir John Macdonald n'a pas été remplie, et en attendant la nomination de son successeur, les affaires de ce département seront administrées par un membre du cabinet.

Sir Hector s'est ensuite assis et aucun membre de la chambre n'a pris la parole.

En attendant l'heure fixée pour la comparition de Michael Connolley à la barre de la chambre, la chambre a considéré en comité le bill pourvoyant à l'exercice de la juridiction de l'Amirauté en Canada, conformément à l'Acte des Cours d'Amirauté dans les colonies, 1890.—

A quatre heures M. Smith, député sergent d'armes, annonce que M. Michael Connolley attend à la porte de la chambre.

L'orateur donne l'ordre de le faire paraitre à la barre de la chambre. M. Michael Connolley entre, il est accompagné de son avocat, M. Ferguson.

Sir John Thompson propose l'adoption du rapport du sous comité des privilèges et élections ; ce rapport relate ce qui s'est passé dans le comité lorsque M. Connolly a refusé de laisser M. Choquette et M. Panet toucher à ses livres. Le rapport conclut en demandant à la chambre de forcer M. Michael Connolley à livrer ses livres. Le rapport est adopté.

Sir John Thompson propose que M. l'Orateur pose au témoin la question, s'il est prêt à obéir aux ordres du comité des privilèges et élections et à laisser examiner ses livres par les membres de ce comité.

M. Daly propose que M. Michael se fasse entendre par son avocat à la barre de la chambre. Accordé.

En réponse aux questions posées, M. Ferguson donne lecture de la déclaration suivante de son client.

En obéissance au subpœna qui m'a été servi, m'ordonnant d'apporter avec moi certains livres et documents, c'est-à-dire : Tous livres, contrats, lettres, reçus et autres documents en ma possession. M'appartenant ou appartenant à la société Larkin, Connolly et Cie, en rapport avec : Le dragage du hâvre de Québec depuis 1882 ; 2e le mur transversal et l'écluse en rapport avec ce lit hâvre ; 3e Le testimonial offert à Sir Hector Langevin ; 4e Le bassin de carenage à Lévis ; 5e Le bassin de carénage à Esquimalt. 6e Le dragage du bassin flottant dans le hâvre de Québec depuis 1882 ; 2e le mur transversal et l'écluse en rapport avec ce lit hâvre ; 3e Le testimonial offert à Sir Hector Langevin ; 4e Le bassin de carenage à Lévis ; 5e Le bassin de carénage à Esquimalt. 6e Le dragage du bassin flottant dans le hâvre de Québec, 7e le South wharf dans le même hâvre.

J'ai comparu devant le comité de cette belle chambre sur les privilèges et élections les 3, 4 et 7 juin pourvu avec les livres et documents demandés. Les livres de compte de la société Larkin et Connolly, que j'ai apportés avec moi consistent dans le ledger et journal et livre de caisse qui autrement des entrées, se rapportant aux contrats et travaux publics qui font le sujet de cette enquête, mais contiennent aussi beaucoup d'autres comptes et entrées qui n'ont aucune relation avec les questions qui font le sujet de cette enquête.

Que ces comptes et entrées se rapportent entre autres choses à des réclamations non réglées de l'ancienne société Larkin et Connolly contre certaines personnes, un état des dettes de la société envers d'autres individus : que ces livres contiennent aussi des informations importantes sur la manière de conduire les travaux qui n'ont pu être obtenues qu'après plusieurs années de pratique et plusieurs autres questions d'un caractère privé.

Que ces livres sont la propriété de la société Michael et Nicholas Connolly, tous deux autre fois membres de la société Larkin et Connolly, et que je ne suis pas ni non associé accusé d'aucune faute devant ce comité.

Qu'après avoir reçu le susdit subpœna j'ai été conseillé par mon avocat d'apporter mes livres devant le comité et de soumettre à l'examen les comptes et entrées qui se rapportaient aux questions soumises au comité, et pour l'examen de tout témoin qui serait appelé au témoignage en rapport avec ces comptes, mais que je ne serais pas obligé de les laisser sortir de ma surveillance en possession, et de les laisser examiner sans considération de comptes par le comité ou par tout chacun, j'ai été informé par mon avocat qu'une cour de justice ne m'obligerait pas à plus que cela, et que cette honorable chambre guidée comme elle le serait par les principes et règles des cours de justice respecterait également ces droits des particuliers et intérêts du témoins dans les circonstances, et ne m'obligerait pas à me désaisir de mes livres où à les soumettre au comité pour une inspection générale.

Qu'agissant d'après ces conseils et en obéissance au subpœna, j'ai apporté les livres devant le comité, et que le greffier les a marqués, mais j'en ai toujours gardé possession. Lorsque des membres du comité m'ont demandé de leur livrer possession de mes livres pour les examiner généralement, j'ai refusé pour les raisons données par mon avocat dans le procès verbal des séances du comité, raisons que je résume ici. Que j'ai dans le même temps exprimé mon bon vouloir de comparaître avec mes livres chaque fois qu'on en désirerait et de les laisser examiner au sujet des comptes et entrées se rapportant aux questions qui font le sujet de cette enquête.

Que j'ai de plus déclaré devant le sous comité, nommé pour préparer un rapport sur cette question que j'étais prêt à laisser examiner mes livres par un sous-comité de trois personnes d'autant que cet examen portera sur les entrées se rapportant aux accusations qui font le sujet de cette enquête, en ma présence et en la présence de mon avocat ; M. Tarte, son avocat, et un expert, qui devra être accepté par tous, ayant le droit d'examiner les portions des livres qui touchent aux accusations devant le comité.

Si l'on me forçait à abandonner la surveillance et le contrôle de mes livres et de les soumettre à une inspection générale, je crois que mon associé et moi-même souffririons grandement dans nos intérêts privés.

Vu les faits ci-dessus et les raisons données par moi même et par mon avocat pour ne pas abandonner le contrôle de mes livres, je soumets humblement et respectueusement à cette honorable chambre, que je me suis pleinement conformé aux injonctions de mon subpoena, que j'ai produit et soumis les dits livres pour inspection et examen dans la même mesure, que la chose se pratique dans toute cour de justice dans des circonstances similaires, et même davantage, et que cette chambre ne devrait pas me forcer à abandonner à garde de mes livres ou en laisser faire une inspection générale par tout le comité ou par qui que ce soit.

Je soumets aussi que je devrais être libéré de l'obligation de comparaître de nouveau à la barre de cette chambre.

A la suite de la lecture de cette déclaration, M. Ferguson ajoute, au nom de son client que si, cependant la chambre était d'avis que le témoin devait abandonner le contrôle complet de ses livres celui-ci n'aurait plus qu'à se soumettre et à obéir à l'ordre de la chambre.

Sir John Thompson relève quelques unes des prétentions contenues dans la déclaration de M. Connolley. Il dit qu'un juge ne permettrait pas qu'un témoin agisse à son égard comme M. Connolley a agi à l'égard des membres du comité, et que la production des livres telle que M. Connolley l'entend, serait inutile si lui seul a le droit de les examiner et se réserve le droit d'empêcher l'inspection d'une partie de ces livres.

Mais, vu que le témoin consent en dernier lieu à obéir aux ordres du comité, je ne proposerai pas, dit Sir John Thompson, la motion que j'avais préparée et par laquelle M. Connolley devait être arrêté et mis sous la garde du sergent d'armes.

M. Connolley est remis en liberté avec instruction de se tenir aux ordres du comité.

Sur proposition de M. Foster la chambre se forme en comité des subsides.

A six heures la séance est suspendue.

APRÈS L'AJOURNEMENT

Après l'ajournement, la Chambre des Communes s'occupe en comité des estimations de fournitures et vote plusieurs items

Sur la motion d'ajournement, en réponse à Sir Richard Cartwright, l'Hon. M. Foster dit qu'à moins d'évènements imprévus, le budget sera présenté Vendredi prochain, mais qu'aujourd'hui même, une déclaration définitive serait soumise.

La Chambre s'ajourne à 11.15 hrs. p. m.

COURRIER DU JOUR

LES ASSURANCES DE CASSELMAN

Voici la liste des assurances, prises par M. C. King, sur les propriétés qui ont brûlées, durant le feu de Casselman :

Northern, $7,500 ; Eastern, $5,000 ; Western, $10,000 ; North British et Mercantile, $5,000, Lancashire, $10,000, Phœnix (Angleterre), $5,000 ; Caledonian, $7,500 ; British American, $5,000 ; total $55,000.

LE DÉFUNT JOHN CONROY

L'enquête du coroner, qui avait été ajournée, au sujet de la mort de John Conroy, a été reprise hier soir à l'Hotel Kerr devant le coroner Mark. Le docteur Potter, a qui avait été confié l'autopsie du corps, déclare que le défunt était mort d'une congestion du cerveau, occasionnée par la chaleur, l'usage immodéré des boissons alcooliques, et sa chute. Un grand nombre de témoins, ont été interrogés jusque vers minuit, et le jury se retira alors pour délibérer. Quelques instants après minuit, ce dernier rapporta un verdict, basé sur l'opinion du Docteur Potter.

Le Magasin de Chaussures de Durocher est à peu près le seul recommandable dans la ville. Vous y trouverez là des Chaussures de toutes espèces et des valises de toute grandeur et de tout prix.

FEU DE CASSELMAN

M. E. C. Grant est revenu hier soir de visiter les dégâts causés par le feu à Casselman, et dit que la population a paru très effrayée toute la journée, lorsque le vent s'est élevé aussitôt après le départ de la pompe "Conqueror" : aussi, dans la crainte d'une nouvelle conflagration ; a-t-on télégraphié à la brigade du feu de renvoyer une pompe à vapeur. Heureusement, aucune nouvelle catastrophe n'est à regretter. Le feu existe encore dans la scierie, il faudra plusieurs jours avant qu'il ne s'éteigne ; l'endroit où il séjourne n'est pas une place dangereuse.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

L'Université d'Ottawa a conféré le titre de docteur en droit à messieurs :

John J. Curran, L L D. Q. C., M. P. de Montréal.

Dennis Ambrose O'Sullivan, M. A. L L D., Q. C., de Toronto.

Maurice Francis Egan, L L D, professeur de littérature anglaise à l'Université Notre-Dame, Indiana.

Rev. Alphonse Nolin, O. M. I. M. A., professeur de littérature ancienne et française à l'Université d'Ottawa.

Rev. William Joseph Murphy, O. M. I., B. A., professeur à l'Université d'Ottawa, et le Rev. Terrance Wade Smith, O. M. I., B. A., professeur d'anglais à l'Université d'Ottawa, tous deux ont reçu le diplôme de Maitres d'art.

Les degrés de bacheliers d'art, en littérature, ont été ensuite décernés à grand nombre d'élèves.

M. J. J. Curran, Q. C., M. P., remercia sincèrement le Chancelier et le Sénat de l'Université pour les honneurs que l'on venait de lui conférer. Il parla élogieusement du fondateur de l'Université le Père Tabaret, dont le nom est inscrit en lettre d'or dans les annales du Canada. Il recommanda à la jeunesse d'aujourd'hui d'être généreuse, de tendre la main, sans distinction de race ou de crédit, à tous ceux qui désirent devenir de bons, de fidèles de loyaux enfants du Canada.

Chez Durocher c'est le meilleur magasin de Chaussures de la ville. Coin des rues Sussex et George.

LA FETE A ROCKLAND

Maintenant que le comité de Régie, a réglé définitivement l'ordre du jour de la St Jean-Baptiste nous sommes en mesure de donner le programme général de la fête Nationale à Rockland.

Aussitôt après l'arrivée des bâteaux d'Ottawa, l'Empress et le yatch de M. Laverdure, ainsi que des bâteaux localisés pour le bas de la rivière et qui devront tous arriver en même temps, la procession se rendra à l'église.

Du quai, on se rendre à l'église en passant par le bois du pique-nique, car un chemin carrossable sera ouvert pour la circonstance.

Des rafraichissements, des jeux, etc., seront ouvert au bois dès le matin pour les personnes qui préfèrent ne pas venir à l'église pour la messe.

Après la grand messe, qui suivra immédiatement l'arrivée des divers bâteaux, c'est-à dire vers 9½ heures, la procession se rendra immédiatement au bois, où il y aura des tables pour trois cents couverts à la fois. Nous ferons connaitre plus tard le menu des tables.

Après dîner seront prononcés ces discours puis différents jeux que nous ferons aussi connaitre auront lieu.

Comme nous aurons le soir séance donnée par le cercle dramatique de Papineauville, le comité de Régie donnera aussi le souper au bois, pendant que les jeux se continueront.

Les bâteaux d'excursion ne retourneront qu'après la seance, donnant aussi aux voyageurs une magnifique tournée au clair de la lune.

COMMUNIQUE

Durocher a le plus Grand Assortiment de Chaussures de la ville. Allez donc le voir et vous serez satisfait.

SOCIETE ST. JOSEPH.

EXCURSION A MONTRÉAL ET A FARNHAM LE 20 JUIN PAR LE CANADA ATLANTIQUE. BILLETS BONS POUR 5 JOURS. PRIX $2.50.

Le 21 Juin à Montréal seront décorées les tombes des patriotes 1837 38. Grande et belle démonstration à laquelle tous les Canadiens Français devraient assister.

Les 22 et 23 Juin à Farnhem, célébration de la fête nationale.

Billets à vendre chez MM. A. D. Richard, P. C Guillaume, rue Sussex, et chez Marion Frères, Hull.

La Kermesse

Hull a procuré un nouveau succès à la Kermesse, hier soir. Le concert organisé par des amateurs de Hull, avec le concours de la Bande de la cité de Hull, a été ce que nous avions prédit qu'il serait. Le programme des plus attrayants, a été rendu à la perfection. La Bande de Hull sous la direction de M. Durocher a ouvert la séance par la grande ouverture de Bléger. *Les bords de la Saône* Ce morceau comme d'ailleurs le chœur *La Toulousaine* qui suivait et les autres morceaux du programme rendus par ce corps de musique, a fait paraitre toutes les qualités musicales de ces messieurs, tout comme instrumentistes que comme vocalistes.

Concert sous le ciel, si admirablement bien rendu par Melles Timmons et Larivière, était vraiment fait pour rappeler au charitable auditoire toute la noblesse de l'œuvre qu'ils encourageaient. *La sérénade des anges* dite à la perfection par Mlle Berthiaume faisait bien la paire au précédent pour la grandeur des sentiments et la beauté de la musique.

Mlles Timmons et Trudel nous donnèrent ensuite le *Trot du Cavalier* duo de piano en musique imitative, rendu avec un talent si réel que nous en avons conçus un grand désir de voir ces Delles, venir encore nous satisfaire d'un pareil régal musical. Mlle Trudel mérite aussi une mention toute spéciale pour la manière habile avec laquelle elle a rendu les diverses accompagnements de piano.

Le clou de la séance a bien été la jolie opérette que Mlles Timmons Berthiaume et Larivière et Fortin ont jouée avec tout la grâce. L'ESPRIT ET LE COEUR, don sont doués tous nos amateurs de la cité voisine. Melle Timmons a fait une *Mde de Merville* admirable de dignité et de naturel. Melle Berthiaume, *Rosa* ne pouvait être plus affectueuse, *Mariette* a été parfaitement réussie par Mlles Larivière et Fortin dans le rôle de *Mathilde* a été tout ce qu'il y a de plus parfait et de plus ..... amazone.

Ce soir grand dîner des protecteurs et protectrices de l'Orphelinat, c'est-à-dire de tous ceux qui membres ou non de cette institution ni accordent leurs sympathies. Admission, Messieurs 50 cts. Dames 25 cts; après le banquet concert qui promet un nouveau succès. Les noms de Mlle Mongenais, Mde D'Auray, Melle Ducket, M. Ero. Smith, sont une suffissante garantie de ce succès.

La montre en or a été gagnée hier soir par M. S. E. Gregory 45 rue Queen, et les coussins par M. John Cropley.

NOTES

—M. Louis d'Auray, le directeur musical, est tout zèle, et nous pouvons garantir une série de fêtes musicales sans pareilles.

—La roue de fortune est maintenant installée, dans la tente des jeux à gauche au fond. Le tir aux cannes et le jeux *de pichet* font aussi fureur.

—Ce soir il sera donné un prix d'une piastre en argent au tir au cannes.

—Un autre beau concert sur l'affiche pour jeudi soir, nous y remarquons les noms du Dr Valade et de Mlle Lauzon.

—Le département des glaces est des mieux encouragés. Encore hier soir il a fallu s'en procurer à deux reprises.

—Une autre magnifique montre à être sacrifiée ce soir.

—Plusieurs personnes ont remarqué un oubli très regrettable dans le programme général de la Kermesse. On y mentionne les différentes divisions ainsi que les dames qui y président, mais on a complètement passé sous silence la table des fleurs et le nom des demoiselles qui en augmente le nombre. Pourtant c'est cette table qui charme et attire tout d'abord l'œil, et en consultant le livre de recettes, on s'aperçoit qu'elle attire autre chose.

Cette table est sous la direction de Mlles Lusignan et St Jean admirablement bien secondées par bon nombre de jeunes demoiselles.

COMMUNIQUE

NOUVELLES LOCALES

—Le revenu des taxes sur les chiens, monte aujourd'hui à $1.984.

Chez Durocher ont fait toute sorte de Chaussures sur Commande. Pour cela, par exemple, il n'est pas battu. Coin des rues Sussex et George.

—Ce soir a lieu la distribution des prix à l'Université d'Ottawa.

—Les Danois, Lund et Hanson, ont été trouvés coupables de nouveau, de vol avec effraction, dans le magasin de Thomas Beament. Les sentences ne sont pas encore prononcées.

Encouragez donc Durocher pour vos Chaussures, vous savez bien qu'il vend bien meilleur marché qu'ailleurs, et de fait vous achetez à vos prix.

Union St. Thomas

AVIS DE DÉCES

En cette ville, le 11 courant, M. Thomas Pruneau, membre de l'Union St Thomas.

La contribution de ce décès (No 6) est maintenant due à la susdite Union et sera exigible le 13 juillet prochain sans autre avis.

Par ordre,
CHARLES BETTEZ,
Sect.-correspondant.

Ottawa, 17 juin 1891.

Wolff's ACME Blacking
LE MEILLEUR POLI POUR
LES HARNAIS
Le Meilleur pour les bottes
" " " " botins
" " " " souliers d'enfant
ABSOLUMENT IMPERMEABLE
ADOUCISSANT et PRESERVANT le cuir
Polissez les bottes une fois par semaine, les bottins de dames une fois par mois et les harnais trois fois par année. C'est assez pour obtenir des resultats jamais faits. Il n'y a jamais eu un poli plus beau ni plus durable.
Vendu partout.
OLMSTED & CIE, Agents Generaux pour le Canada
126 rue King O., Toronto, Ont.

Bon pour 50 cts ! ! !
Cette annonce coupée et présentée avant le 31 mai 1891 aura la valeur de 50 cents pour chaque douzaine de portraits cabinets.
S. JARVIS
PHOTOGRAPHE
141 RUE SPARKS
OTTAWA.

DISTRIBUTION DE PRIX.

Venant de recevoir un choix de très jolis Livres d'Histoires, et autres articles propres à être donnés comme récompense aux examens, je prends la liberté de venir inviter MM. les Commissaires d'Ecoles, les Instituteurs et Institutrices qui désirent donner des Prix aux élèves à venir examiner ces articles, convaincu que je puis leur donner bonne satisfaction.
P. C Guillaume, Libraire
COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Au Magasin du Bon Marche

Pour Montres, Horloges, Bijouteries et Angenteries

Huiliers pour..	$2.75 et $3.00	en montant	
Marinadiers...	1.25 et 1.50	"	
Beurriers.....	2.00 et 2.50	"	
Bagues en or pour Dames	$2.00	"	

Aussi un grand choix d'épinglettes et de bracelets pour 25 cts. valant 50 cts, etc., etc.

Nous faisons une spécialité du reparage des montres et de la bijouterie. Nos prix sont très modérés Une visite est sollicitée.

Jos. E. Tremblay
& CIE.
113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.
Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE un jeune garçon pour délivrer le journal à Ste Anne. S'adresser au bureau du journal "LE CANADA."

DEMANDE DE BOIS.—On demande deux ou trois cent cordes de bois vert de moulin de quatre pieds, qui seront délivrées dans mon chantier rue Cumberland, au gré des contracteurs, à partir de maintenant jusqu'au 1er Août. Aussi deux ou trois cent cordes de bois sec de moulin de quatre pieds qui seront délivrées dans la fabrique de peintures, rue Canal, tous les jours, si on le désire. Envoyer les prix par écrit. WM. HOWE.

PERDU.—Au marche By samedi le 13 juin une petite chienne noir répondant au nom de Tiny, celui qui la rapportera à l'Hôtel Midas No 61 rue York sera généreusement récompensé.

ON DEMANDE une jeune fille de 14 à 16 ans pour aider aux travaux de la maison. S'adresser au No 68 rue de l'Eglise.
Une fille de campagne sera préférée.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de vile. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nurserymen, Toronto, Ont.

A LOUER :—Trois maisons au coin des rues Cathcart et King. Nouvellement construites et munies des commodités les plus modernes. Loyer raisonnable. Possession immédiate. S'adresser à John Gunn No 262 rue Cathcart.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi sémillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.
Québec, 8 Juin, 1891.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, seront reçues au bureau jusqu'au mardi, le vingt-troisième jour de juin courant à midi, pour la construction d'un PALAIS DE JUSTICE et d'une PRISON à BRYSON, comté de Pontiac.

Les plans et spécifications des travaux exigés peuvent être vus au Département des Travaux Publics de Québec, ou au Bureau d'Enregistrement chaque jour de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque, d'après les habitudes et spécifications. Le Gouvernement ne s'engage pas lui-même à accepter la plus basse soumission ou aucune.

Par ordre,
ERNEST GAGNON,
Secrétaire.

PLACE D'ENCAN
71 RUE GEORGE, MARCHÉ BY.
Un Simple top buggy, 1 buggy découvert, 1 petit Phaeton, une voiture de courses, une nouvelle machine à coudre Singer, un fourneau, Premier No. 9, combinaison McClarey, une boite ronde à charbon et à bois, un bon fourneau à huile pour cuisine et beaucoup d'autres fourneaux, un cent à peu près à choisir. Deux magnifiques lampes de salon à l'huile. On peut visiter dès maintenant.
C. LEVEQUE,
Encanteur

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

PRIX DES MARCHES

OTTAWA

Les prix des marchés sont obtenus avec soin par notre rédacteur commercial sur le MARCHE BY.

Nos lecteurs trouveront une foule de renseignements exacts en suivant notre rapport des marchés que nous faisons dans le but de donner les meilleurs renseignements.

MARCHE DE DETAIL

FOIN	$ cts $ cts
Foin No. 1 la tonne	9 00 à 12,00
o No. 2 la tonne	8 00 à 0,00
Foin pressé la tonne.....	10 00 à 12,00
PEAUX	
Peaux vertes No. 1.....	3 50 à 4 00
" " No. 2.....	0 00 à 3 00
" " No. 3.....	0 00 à 2 00
Suif fondu la livre.....	0 09 à 0 10
VIANDES	
Bœuf par 100 livres	6 50 à 7 50
Mouton	0 06 à 0 09
Veau.....	0 05 à 0 10
Porc par 100 livres	6 50 à 7 50
Saindoux	0 10 à 0 11
PRODUITS DE LA FERME	
Beurre frais, pain.....	0 25 à 0 30
Beurre frais, crêmeries....	0 20 à 0 25
Beurre en tinette.	0 20 à 0 25
Oeufs frais, la douz.	0 12 à 0 14
Fromage.....	0 11 à 0 15
GRAINS	
Du Canada	
Blé Manitoba No. 1.	0 95 à 1 00
" " No 2.....	0 90 à 0 95
Blé du nord No. 1 *frosted*	0 00 à 0 00
Pois, par minot.	0 00 à 0 65
Avoine," "	0 00 à 0 58
Seigle, " "	0 60 à 0 70
Orge, " "	0 50 à 0 60
GRAINS ET FARINES	
Patente.....	6 00 à 6 25
Américaine.....	5 90 à 6 00
Straight roller.....	5 70 à 6 00
Extra.....	5 00 à 5 25
Superfine.....	3 45 à 3 50
Forte de boulangerie.....	5 50 à 5 75
" américaine.....	4 65 à 4 90
EN SACS DE LA VILLE	
Par 196 lbs.....	5 75 à 6 00
Farine d'avoine.....	3 75 à 4 00
Farine d'avoine granulée.	5 00 à 5 25
VOLAILLES ET GIBIERS	
Oies, la pièce.....	0 60 à 0 90
Poules, la pièce.....	0 60 à 0 75
Canard, le couple.....	1 00 à 1 20
Pigeons, la douz.....	3 00 à 3 25
Dindes par livre.....	0 10 à 0 13
Poulets par couples.....	0 60 à 0 80
Canards noirs.....	0 00 à 0 00
Bécassines, la douz.	0 00 à 0 00
Perdrix, la paire	0 00 à 0 00
Betteraves, le panier.....	60 00
Carottes, panier.....	0 25 à 0 35
Panais, le paquet.....	0 20 à 0 25
Persil, le panier.....	0 45 à 0 50
Radis, le paquet.....	0 00 à 0 25
Cichorée, la douz.....	0 00 à 0 00
Asperges.....	0 00 à 0 0
Haricots verts le panier...	0 00 à 0 00
Pois verts.....	0 00 à 0 00
Choufleurs, la pièce.....	0 00 à 0 00
Céleri, la douz.....	0 30 à 0 40
Ail, la tresse	0 00 à 0 00
Tomates, le panier.....	0 00 à 0 00
Pieuviers, la douz.....	0 00 à 0 00
Poules de Prairies.....	..... à .....
Lièvres, la paire.....	0 35 à 0 40
Choux, la douzaine.....	0 50 à 0 60
Oignons, le sac.....	0 90 à 1 00
" le panier.....	0 25 à 0 30
Navets, la poche.....	0 .....0 00
LÉGUMES	
Pommes de terre, le sac..	0 90 à 1 00

ST. LAWRENCE HOTEL.
BAS DU FLEUVE ST. LAURENT.
RIMOUSKI, P. Q.
Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.
Prix raisonnables pour les familles.
A. ST. LAURENT & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

LANDRY & THOMPSON,
Propriétaires d'Express et Charretiers Généraux
DEMENAGENT PIANOS MEUBLES ET
Voitures de plaisir couvertes et ou vertes
Résidence : 307 rue Rideau.
Commandes reçues aux No 157 rue Sparks
OTTAWA.

Souvent il est utile d'associer la Créosote de Goudron de Hêtre à l'Huile de Foie de Morue dans le traitement des Affections du Larynx, des Bronches, des Poumons